

# HANDÉO'SCOPE



Le baromètre de l' **observatoire** national  
des **aides humaines**

Ce baromètre s'adresse à tous les acteurs du handicap et du domicile. Il permet de faire un état des lieux de la visibilité de l'offre de formation continue, spécifiquement à destination des professionnels de l'aide à domicile qui accompagnent des personnes en situation de handicap.

## Visibilité de l'offre de formation continue " Handicap & Aide à domicile "



Avec le soutien de



Et la participation de



## Méthodologie du baromètre thématique



Ce baromètre est un état des lieux de l'offre de formation continue *visible* proposée *spécifiquement* aux professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent auprès de personnes en situation de handicap.

Il reprend les éléments du travail réalisé par le cabinet « 2 Vous à Nous » issu d'une étude commanditée par l'Observatoire national des aides humaines et téléchargeable sur le site d'Handéo : [www.handeo.fr](http://www.handeo.fr)

Cette étude a été réalisée avec le soutien de la CNSA et de la DGE, ainsi que d'un Comité de Réflexion composé :

- des représentants de personnes en situation de handicap et des aidants (une ancienne bénéficiaire de service, UNAFTC, Fédération des Aveugles de France, CIAAF et COFACE-Handicap) ;
- les fédérations du domicile (Adessadomicile, FNAAFP/CSF, UNADMR, UNA, FESP et FEDESAP) ;
- des OPCA (UNIFAF, AGEFOS PME et CNFPT) ;
- des organismes de formation (AFPA, IFPS, UNAFORIS, IFED, INS HEA, Institut du Mai, Handéo 34, réseau de santé Aura 77) ;
- des représentants de l'État (DGCS, DGEFP).



### Quatre méthodes de recherche ont été mobilisées pour identifier ces formations.

- **Méthode n°1 > Recherche via Internet**

Cette recherche a été effectuée via Google et via les plateformes de référencement d'organismes de formation suivantes :

- ▶ GIP CARIF IDF – Défi métiers – DOKELIO – Portail interrégional de la formation et de l'emploi ;
- ▶ APAHO – 1<sup>er</sup> guide spécialisé dans la recherche de formation professionnelle et continue des secteurs Santé, Social et Animation.

Les mots clefs utilisés pour la recherche sont les suivants : formation, handicap, domicile, auditif, visuel, autisme, psychique, moteur, trauma-crânien, trouble DYS.

- **Méthode n°2 > Recherche via les catalogues de formation**

Cette recherche a été effectuée à partir des éléments suivants :

- ▶ Le listing d'organismes de formation repérés lors de l'étude Handidactique - I=MC<sup>2</sup> de 2013 ;
- ▶ Le listing fourni par Handéo référençant les organismes de formation partenaires des Pôles Ressources Locaux et les organismes de formation des membres fondateurs ;
- ▶ Une série de catalogues papier (environ 20) déjà à disposition de l'Institut de formation ASTER-ICF.

- **Méthode n°3 > Recherche via les enquêtes en ligne**

Deux questionnaires destinés aux services d'aide et d'accompagnement à domicile ont été mis en ligne du 6 novembre au 17 décembre 2015. Ces questionnaires ont permis de repérer le nom des organismes de formation cités par les services d'aide.

- **Méthode n°4 > Recherche via les fichiers transmis par les OPCA**

Cette recherche s'est appuyée sur deux fichiers transmis par AGEFOS PME à « 2 Vous à Nous ».

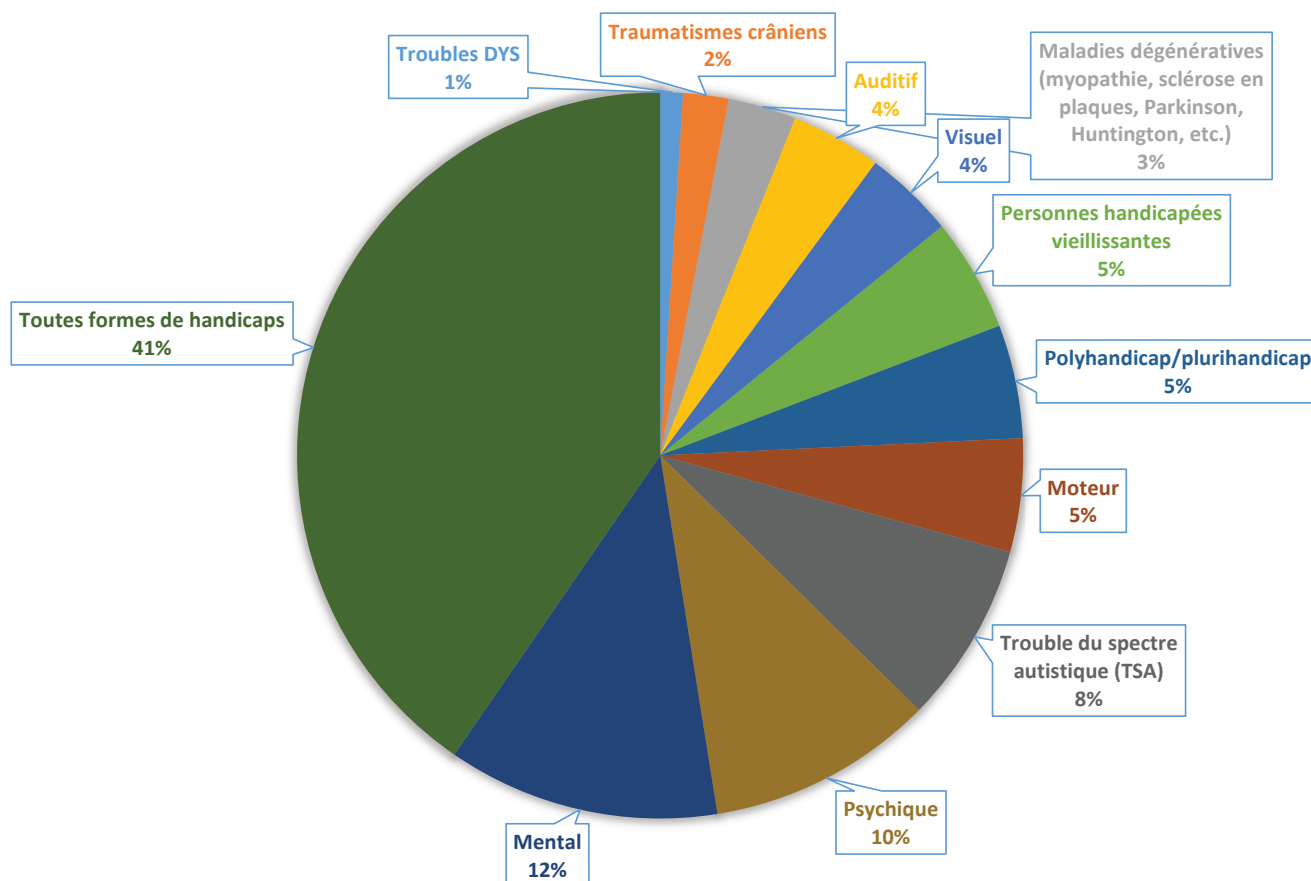
Il s'agissait d'un extrait des lignes suivantes des bilans 2013 et 2014 d'AGEFOS PME : « CNSA - Handéo » et « Assistance aux personnes en perte d'autonomie ».

Pour chacune de ces méthodes, un tri a été effectué afin de ne conserver que les programmes de formation orientés vers les *services d'aide à domicile* et *traitant d'un handicap de façon générale ou spécifique*. Le terme de « handicap » est entendu comme toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant intervenus avant l'âge de 60 ans.



## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap & Aide à domicile»

149 organismes de formation et 555 programmes de formations ont été identifiés.  
Les programmes se répartissent de la manière suivante en fonction des types de handicap.



**Graphique n°1**  
Répartition de l'offre de formation  
en fonction de la catégorie de handicap

À noter que cette approche par type de handicap a pour objectif de faciliter la lecture et le classement. Cependant, le Conseil éthique et scientifique de l'Observatoire rappelle qu'en utilisant ce type de catégorie, l'enquête participe à réinvoyer des structures mentales inadaptées pour décrire les configurations de ces personnes et le contenu de ces formations. Ces catégorisations ne permettent pas non plus de dépasser le clivage « personnes handicapées » / « personnes âgées ».

Une approche en termes de limitations d'activité et de déficiences permettrait de ne pas reproduire des catégories inadaptées et de penser davantage le handicap dans sa complexité, c'est-à-dire à la fois imbriqué dans les expériences individuelles qu'en font les personnes, dans un jeu de relation et d'interrelation entre les personnes et entre les institutions, et dans un ancrage socio-structurel. Cependant, des contraintes de temps et de moyen ne nous ont pas permis d'opter pour cette approche plus fine.

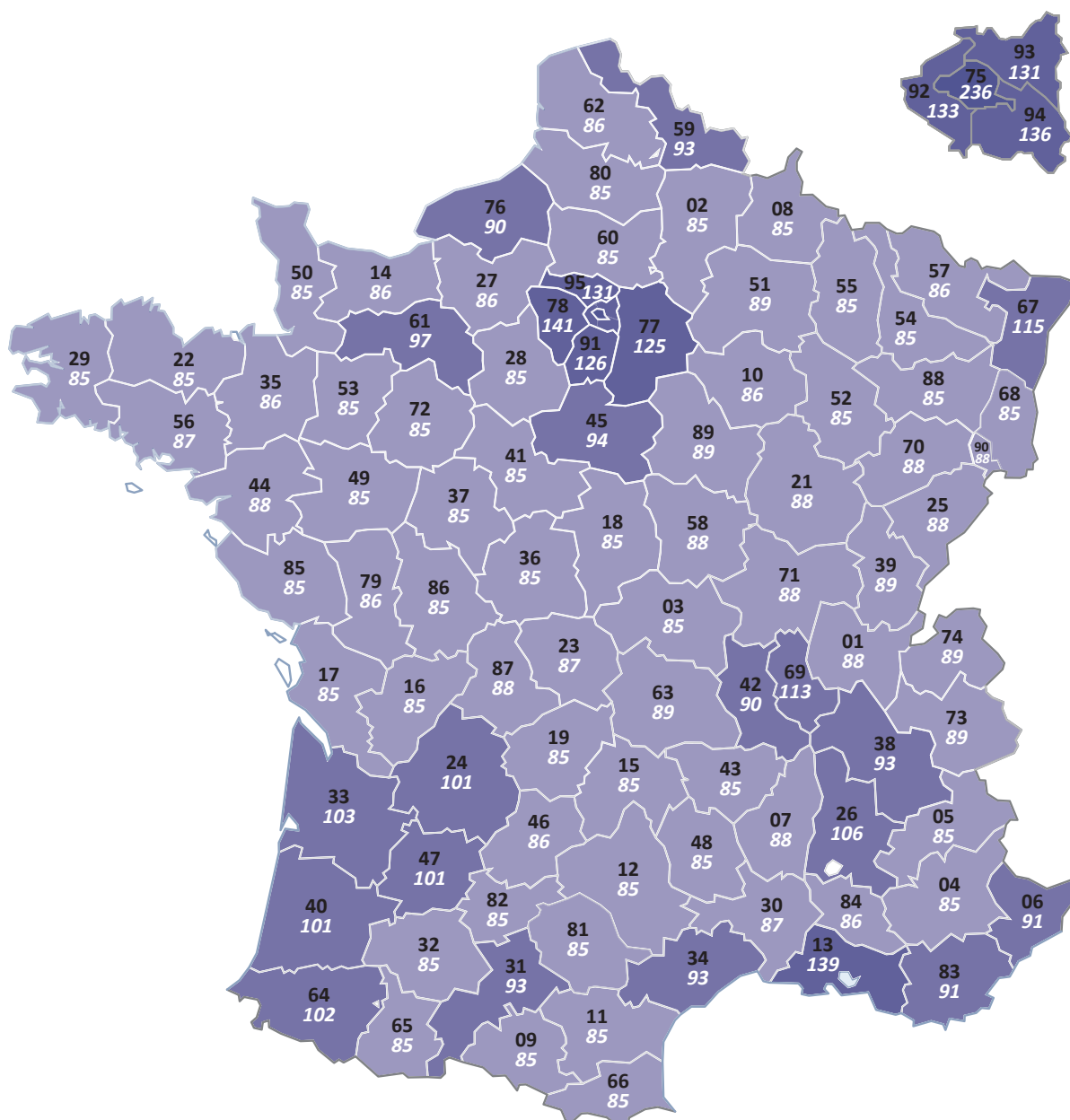
## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap & Aide à domicile»

Les organismes de formation peuvent proposer des actions de formation à l'échelle nationale, régionale, départementale voire même sur une ville spécifique. Dans cette étude deux types d'offres de formation sont différenciées :

- **L'offre de formation dite « nationale »** : formation proposée par un organisme sur l'ensemble du territoire – elle représente **environ 15 %** de l'offre totale identifiée ;
- **L'offre de formation dite « locale »** : formation proposée par un organisme au niveau d'une région, d'un département ou d'une ville spécifique – elle représente **environ 85 %** de l'offre totale identifiée.

Si l'on considère l'offre de formation globale, c'est-à-dire l'offre nationale et de l'offre locale, on peut constater que le territoire français est couvert dans sa totalité.

Les 2 cartes qui suivent présentent la couverture géographique de ces offres de formation (globale et locale).



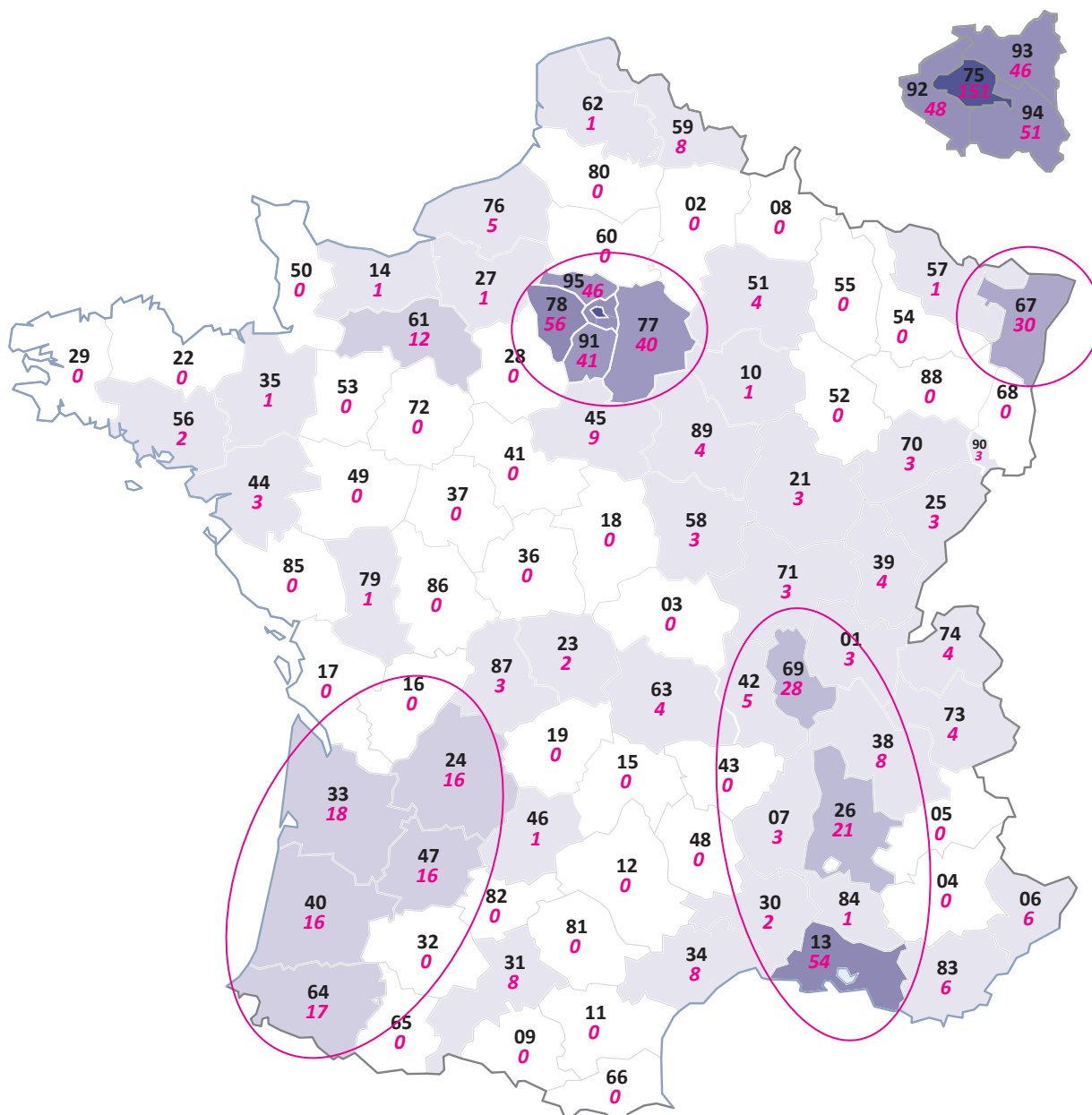
**Carte n°1 : visibilité de l'offre globale de formation**

Sous chaque numéro de département est mentionné le nombre de programmes disponibles (hors Corse et DROM-COM)

## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap & Aide à domicile»

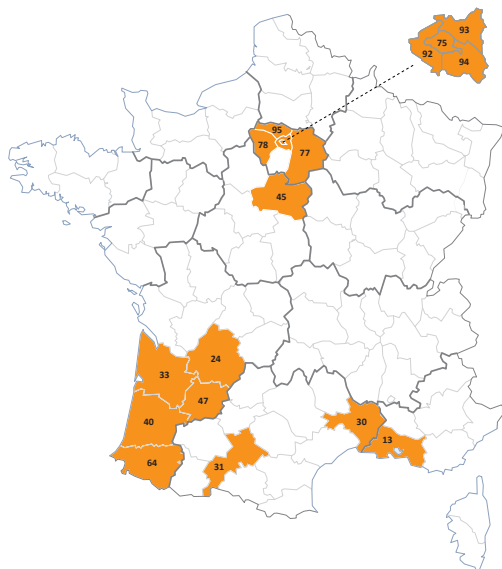
**Carte n°2 : visibilité de l'offre locale de formation**

Sous chaque numéro de département est mentionné le nombre de programmes disponibles (hors Corse et DROM-COM)



On peut remarquer que certains secteurs géographiques sont représentés de façon plus marquée tels que l'Île-de-France, l'Aquitaine, le Bas-Rhin et l'axe Rhône-Alpes / Aix-en-Provence. Ce constat est dû à une offre de formation locale qui vient augmenter le nombre de formations réalisées sur ces zones géographiques (notamment la présence de Pôles Ressources Locaux Handéo).

## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap & Aide à domicile»



On peut noter que la répartition de l'offre de formation varie selon le type de handicap concerné, en particulier concernant les situations de handicap auditif, visuel et psychique.

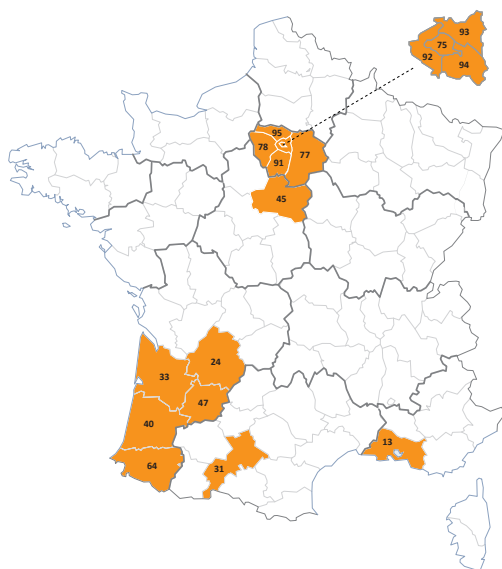
### L'offre de formation « handicap visuel »

- o Couverture globale : 100 % du territoire
- o Couverture locale : 16 départements (carte n°3)

#### Carte n°3

#### Représentation de l'offre locale « handicap visuel »

(les départements en orange indiquent qu'il existe une offre de formation locale)



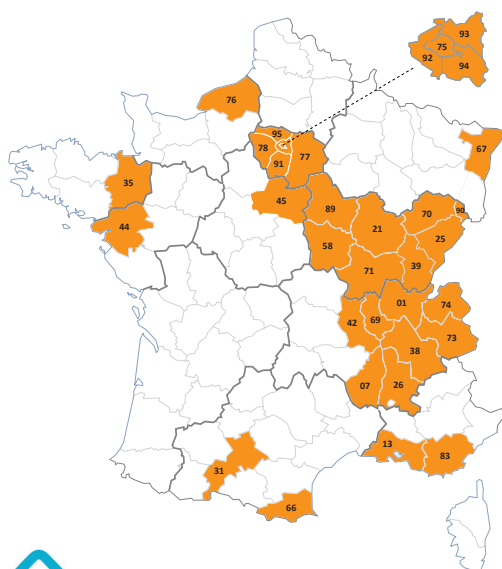
### L'offre de formation « handicap auditif »

- o Couverture globale : 100 % du territoire
- o Couverture locale : 16 départements (carte n°4)

#### Carte n°4

#### Représentation de l'offre locale « handicap auditif »

(les départements en orange indiquent qu'il existe une offre de formation locale)



### L'offre de formation « handicap psychique »

- o Couverture globale : 100 % du territoire
- o Couverture locale : 33 départements (carte n°5)

#### Carte n°5

#### Représentation de l'offre locale « handicap psychique »

(les départements en orange indiquent qu'il existe une offre de formation locale)

## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap & Aide à domicile»

### ■ Une offre de formation à développer... Surtout en termes de visibilité

L'étude INPES de 2012 « *État des lieux des formations continues pour les aides à domicile dans le champ de la protection de l'autonomie des personnes âgées* » indiquait que les organismes de formation pour les professionnels de l'aide à domicile intervenant pour compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne représentait **0,9 %** de l'ensemble des organismes de formation recensés par la DARES en 2012 (**environ 62 500 organismes de formation**).

Ce baromètre, qui cible une offre de formation encore plus spécifique (puisque les formations « personnes âgées » n'ont pas été prises en compte) évalue à **0,2 %** la part des organismes de formation proposant une offre spécifiquement au secteur des services à domicile accompagnant des personnes en situation de handicap.

On peut faire l'hypothèse que ce chiffre sous-évalue l'offre réelle existante.

**Cette sous-évaluation, si elle est avérée, confirmerait une problématique de visibilité importante de l'offre de formation pour ce secteur puisque pour identifier les 149 organismes de formation, cela a demandé 45 heures de recherche.**

## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap &amp; Aide à domicile»

## ■ Liste des organismes de formation

A.C.E. FORMATION	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN	FISAF	KENORA TECHNOLOGIES LA VALERIANE
ABA	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	FORMA-GIHP	LE GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE
ACADÉMIE DE LA LSF	CEPFOR	FORMASAP	LES AMIS DE L'ATELIER - FOAD ELESİ
ACTI FORMATION	CNAM	FORMAVENIR	MB FORMATION
ADAPEI DU BAS-RHIN	COALLIA	FORMAVISION	MEDICAGEST FORMATIONS
ADESSADOMICILE	CON FO RE	GERONDICAP	MFR - MAISON FAMILIAL RURAL
ADPAH PERFORMANCES	CONCEPT FORMATION CONSEIL	GERONFOR	MVA CONSULTING
ADRAR	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	GEROSCOPIE FORMATION	NAUTILIA NICOLET LAURENCE
ADYFOR	COPESES	GMG FORMATION	ORDRE DE MALTE
ADYFOR (UNADMİR)	CQFD	GRETA	ORNICAR FORMATION
AFAR	CRA MIDI-PYRÉNÉES	GRETA CHAMBERY	PACEI
AFORMAC	CREAI AQUITAINE	GRETA ELBEUF	PERFORMANCES
AFPA	CREAI BOURGOGNE	HANDÉO 34	PERMANENCE DU JARD
AFPAM	CREAI PACA	HANDÉO 38	PEUPLE ET CULTURE GARD
AFPICIL	CREFO	HANDIRHÔNE SERVICES	POLE FORM SANTE
AFSEP	CRFPHN - CENTRE RÉGIONAL DE FO	HANDRÔME ARDÈCHE	PRO SAP FORMATION
AFT IFTİM FC	CRMH	HANDYVELINES	QUALITE 2ENS
AGE D'OR EXPANSION	CROIX-ROUGE FRANÇAISE	HÔPITAL CIVIL	ROSIER JOËL
ALPC	CROIX-ROUGE FRANÇAISE - IRFSS	IDAP ASSOCIATION	SALP CONSULTANT
ALPP	DCM FORMATION	IDC FORMATION	SANTELYS FORMATION
ANAPHORES	DEA CONSULTING	IFAP	SAP COMPETENCES
ANIMATION 94	DOFAS	IFED	SDH FORMATION
APF	DOM'INNO	IFPA ENTREPRISES	SYNAPS
APPRENDRE AUTREMENT	DOMICILE INNOVATION	IFRAC FORMATION SASU	TIAMAT CONSULTING
ARABESQUE	EDI FORMATION	IFSI	TRISOMIE 21 FRANCE
ARFEGE	EFLS	IGL	UCO - UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST
ARIFTS	EI GROUPE	INFA	UNA
ASKORIA	ELIA	INFIPPIFPS	UNAFAM
ASSOCIATION CÔTÉ COURS	ENVERGURE FORMATION	INSTITUT MÉDİTERRANÉEN DE FORMATION ET DE TRAVAIL SOCIAL	UNAFORIS
ASSOCIATION FRANÇAISE DES AİDANTS	ESSENTIA FORMATION	INOV'HAND	UNAFTC
ASTER-İCF	EVOLIA	İP2S FORMATION	UNAPEI
AUTISME ÉVEİL	EXPAİRTİSES PAİRFORMHAND	İPERİA	UNCCAS
AUTISME RHÔNE	FAF	İRFA EVOLUTION	UNİ AGE D'OR SERVICES
AUXİLİA FORMATION	FAHST	İRİFSS	UNİFADOM
BCCA	FÉDÉRATION DES APAJH	İRSAP	UNİVERSİTÉ PARIS DESCARTES
CCAH	FEGAPEI	İSF-İRSAP	UNİVERSİTÉ PARIS EST CRÉTEİL
CENTRE HOSPITALIER DE NIORT	FESP	İVT	VEO AORA CONSULTING VISUEL - LANGUE DES SIGNES





## Visibilité de l'offre de formation continue «Handicap & Aide à domicile»

### ■ À savoir : expert de l'intérieur et savoir expérientiel de la personne en situation de handicap ou de ses proches aidants

Les organismes de formation peuvent faire appel à des personnes en situation de handicap ou à des proches aidants pour intervenir lors des sessions. Dans ce sens, le rapport du groupe de travail sur la « Place des usagers » remis par Marcel Jaeger au Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (février 2015) recommande d'associer les personnes accompagnées aux formations professionnelles.

**Cette inclusion implique une réflexion sur leur statut (c'est-à-dire entre l'expérience que la personne fait du handicap et la connaissance que cette expérience peut produire<sup>1</sup>) et l'accessibilité de la formation.**

#### ○ Statuts de la personne en situation de handicap ou de son proche aidant

##### ► Le témoin en situation de handicap :

Personne en situation de handicap n'ayant pas de capacités pédagogiques et sollicitée lors d'une formation pour faire part de son expérience sans pour autant produire un savoir distancié avec cette expérience. Ces propos viennent illustrer la session de formation.

##### ► L'expert de l'intérieur :

Personne en situation de handicap n'ayant pas de capacité pédagogique, mais pouvant apporter une expertise et un savoir sur la base de son vécu avec lequel il a pris de la distance et qu'il est en mesure d'objectiver.

##### ► Le formateur avec un savoir expérientiel :

Personne en situation de handicap pouvant apporter une expertise et un savoir objectivé issu de son vécu et ayant des capacités pédagogiques lui permettant de produire une connaissance qui peut être remobilisés par les autres.

##### ► Le formateur en situation de handicap :

Personne en situation de handicap ayant des capacités pédagogiques pour transmettre un savoir qui ne demande pas de s'appuyer sur la manière dont il fait l'expérience de sa situation de handicap (par exemple : enseigner les mathématiques).

#### ● Accessibilité de la formation pour la personne en situation de handicap

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les formations peut se heurter aux problématiques d'accessibilité spatiale et également sociale. Concernant cette seconde dimension, l'organisme de formation doit aussi être en mesure de construire un cadre permettant de faciliter l'expression de la personne en situation de handicap ou de son proche aidant. Cela passe notamment par un travail préalable auprès du groupe de stagiaires pour que ce dernier soit accueillant. Cela demande également d'expliquer au groupe l'intérêt et le pourquoi de ce stagiaire.

#### Pour aller plus loin

La Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH) soutient des projets qui permettent de prolonger cette réflexion de la place des personnes en situation de handicap dans les formations. On peut citer :

- « *Mes amours : accès à la vie amoureuse et à la sexualité des personnes présentant une déficience intellectuelle - Construction d'un programme de formation et de recherche appliquée avec et pour des personnes présentant une trisomie 21* » (Université Lumière Lyon 2, Trisomie 21 France, Centre Ressources Handicaps et Sexualités, Centre de Référence des Anomalies du Développement du CHU de Saint-Étienne, CRDITED MCQ-IU)  
Pour consulter le projet en cours, [rendez-vous sur le site de la FIRAH : www.firah.org](http://www.firah.org)
- « *Pairémulateur : une fonction sociale émergente - Vers un référentiel de qualification et de certification* » (Jean-Luc Simon [Groupement Français des Personnes Handicapées], Pierre Dufour)  
Pour consulter le rapport, [rendez-vous sur : www.firah.org/centre-ressources](http://www.firah.org/centre-ressources)  
Pour consulter les supports d'application, [rendez-vous sur : www.firah.org/centre-ressources](http://www.firah.org/centre-ressources)

1 Pols J., Hoogsteyns M., *Shaping the subject of incontinence. Relating experience to knowledge.* Revue Alter Vol. 10 – N°1, 2016. Disponible également sur [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

## Méthodologie du baromètre HANDÉO'SCOPE

Le **baromètre HANDÉO'SCOPE** est une photographie issue des données existantes et disponibles à un moment donné. Il est également alimenté par les travaux de l'**Observatoire national des aides humaines** qui permettent de mieux comprendre les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap vivant à domicile. Et ce quels que soient l'origine du handicap (de naissance, acquis, lié à l'âge), le statut de l'aide humaine (familiale, professionnelle, bénévole) et le lieu d'habitation.

### L'HANDÉO'SCOPE publie quatre baromètres par an :

- **Un baromètre annuel** sur le triptyque « handicap - aides humaines - domicile »
- **Trois baromètres thématiques** à partir des enquêtes réalisées par l'Observatoire

## L'Observatoire national des aides humaines

Les situations de handicap peuvent survenir à la naissance, être acquises avant 60 ans ou après, présenter des différences selon le degré d'autonomie, le type de déficience (moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique, polyhandicap), la pathologie (Alzheimer, Parkinson, VIH, Huntington, cancer, myopathie, psychose, etc.) et être évolutives.

Au regard de cette diversité, l'objectif de l'Observatoire est de réaliser **des études qui fournissent aux personnes en situation de handicap** (et à leurs proches aidants) **des connaissances** sur les aides humaines et sur l'autonomie afin de renforcer leur pouvoir d'agir à domicile.

En mesurant les écarts entre l'offre de prestations favorisant l'accessibilité de la vie dans la cité et les besoins des personnes handicapées vivant à domicile, l'Observatoire est aussi **un outil de gouvernance pour les services d'aide à domicile** ou les services contribuant à la qualité de vie à domicile (aides au transport, aides techniques, etc.), **les fédérations et réseaux** du secteur du domicile et du handicap, le secteur institutionnel médico-social et sanitaire et **les pouvoirs publics**.

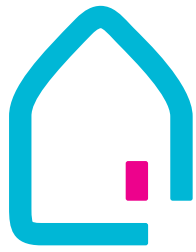
L'Observatoire favorise la structuration et le développement d'une **offre adaptée et compétente** à partir d'une réflexion collective associant une pluralité de points de vue sur les actions à développer et à valoriser au regard des contraintes et des enjeux, parfois en tension, entre aides humaines, domicile et handicap.

C'est pourquoi l'Observatoire est conçu comme **un espace collaboratif et coopératif** associant les différents acteurs du secteur, et comprend deux instances : **le Comité d'orientation et le Conseil éthique et scientifique**. Le Comité d'orientation définit le programme pluriannuel de recherche, tandis que le Conseil éthique et scientifique veille à la rigueur méthodologique et au respect de l'éthique.

### MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE







# handéo



**Bien chez soi et dans la cité,  
quel que soit son handicap**

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



OBSERVATOIRE PORTÉ PAR HANDÉO

[www.handéo.fr](http://www.handéo.fr)